

Cercle Actualités Environnementales, Sociales et de Gouvernance (ESG)

(1/2)

INFORMATIONS

DURÉE

Présentiel : 4 demi-journées
Distanciel : 4 demi-journées
Soit 14h au total

PRIX

Présentiel : 2 900 € HT / personne
Distanciel : 2 900 € HT / personne

Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

DATES ET LIEUX

[Consultez les sessions programmées](#)

FORMATEUR

Expert KPMG

NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

[Contactez votre conseiller régional](#)

www.formation.kpmg.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11920002792 auprès du préfet de la région Ile de France

KPMG Academy, association fondée par KPMG S.A., membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais («private company limited by guarantee»).

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 enregistrée à la Préfecture des Hauts-de-Seine sous le n° W9 22 00 3006. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

Siège social : Tour Eqho – 2 avenue Gambetta - CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex
N° Siret : 309 660 637 00039
TVA Union Européenne : FR 223 096 60 637

CONTENU

PUBLIC CONCERNÉ

- Responsable des sujets environnementaux, sociaux et sociétaux (responsable environnement, ressources humaines, communication financière, conformité, juridique, qualité) et direction financière

PRÉREQUIS

- Aucun

OBJECTIFS

- Structurer sa veille normative et anticiper les enjeux liés à l'actualité et aux enjeux ESG, notamment la CSRD
- Identifier les bonnes pratiques et résoudre les difficultés d'application rencontrées sur les enjeux et thématiques ESG et plus particulièrement la CSRD
- Partager son expérience entre professionnels

DEMARCHE PÉDAGOGIQUE, DOCUMENTATION REMISE ET ÉVALUATION

- Une démarche méthodique et structurée pour une application immédiate
- La personnalisation de la formation à travers une large place laissée aux échanges
- Le support de présentation est remis à chaque participant
- Un questionnaire permettra d'évaluer les connaissances acquises

RECOMMANDATIONS (DISTANCIEL)

- Microsoft Teams
- Webcam et microphone fonctionnels
- Connexion internet à haut débit

PROGRAMME

LE CERCLE ESG VOUS PERMET DE :

- Bénéficier de l'essentiel de l'actualité ESG pour une gestion optimale de votre activité au quotidien
- Renforcer votre réseau professionnel
- Gérer vos risques dans un environnement réglementaire contraignant et complexe
- Anticiper les opportunités et améliorer vos pratiques
- Gagner du temps dans votre veille et dans la compréhension de certains détails de mise en œuvre qui peuvent s'avérer complexes et confus

1ÈRE PARTIE : REVUE DE L'ACTUALITÉ ESG

Chaque session comprend une présentation des actualités ESG



Cercle Actualités Environnementales, Sociales et de Gouvernance (ESG)

(2/2)

INFORMATIONS

DURÉE

Présentiel : 4 demi-journées
Distanciel : 4 demi-journées
Soit 14h au total

PRIX

Présentiel : 2 900 € HT / personne
Distanciel : 2 900 € HT / personne

Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

DATES ET LIEUX

[Consultez les sessions programmées](#)

FORMATEUR

Expert KPMG

NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

[Contactez votre conseiller régional](#)

www.formation.kpmg.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11920002792 auprès du préfet de la région Ile de France

KPMG Academy, association fondée par KPMG S.A., membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais («private company limited by guarantee»).

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 enregistrée à la Préfecture des Hauts-de-Seine sous le n° W9 22 00 3006. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

Siège social : Tour Eqho – 2 avenue Gambetta - CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex
N° Siret : 309 660 637 00039
TVA Union Européenne : FR 223 096 60 637

PROGRAMME

2^{ÈME} PARTIE : THÈMES TECHNIQUES* :

TRIMESTRE 3 2024 – CSRD : INTÉGRATION DES PARTIES PRENANTES ET DU SCOPE 3

- Identifier et lister ses parties prenantes
- Les intégrer dans la grille de double matérialité
- Intégrer le scope 3 dans le rapport de durabilité
- Exemples de mise en oeuvre

TRIMESTRE 4 2024 – LA GRILLE DE DOUBLE MATÉRIALITÉ

- Impacts et dépendances
- Risques et opportunités
- Durabilité et résilience
- IRO activités propres et impacts sur la CSRD
- IRO Scope 3 et impacts
- Exemples de mise en oeuvre

A titre indicatif, les thèmes techniques prévus pour les deux premières sessions de 2025 sont :

TRIMESTRE 1 2025 – CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Les difficultés à élaborer un bilan carbone scopes 1, 2 et 3
- Des trajectoires aux engagements de réduction de son empreinte carbone
- Communiquer sur sa trajectoire

TRIMESTRE 2 2025 — RETOURS D'EXPÉRIENCES CSRD

- Premiers constats et benchmarks :
 - Analyse de double matérialité
 - La consolidation des indicateurs de performance ESG
 - L'élaboration du rapport de durabilité, etc.

*NB

- Les thèmes techniques sont présentés à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'actualité et/ou des souhaits des participants

